



ÉCOLE ALPINE | INTERNATIONAL
INTERNATIONALE | ALPINE SCHOOL

Dossier d'inscription externat
2023 - 2024

DOSSIER D'INSCRIPTION EXTERNAT 2023 - 2024

☐ Petite Section Maternelle
☐ Moyenne Section Maternelle

☐ Grande Section
Maternelle / Reception

☐ Classes primaires

Nom :

Prénom :

Sexe :

Date de naissance :/...../..... N° AVS :

Né(e) à : Pays :

Nationalité :

Passeport n° :

Validité du passeport :

Religion :

Langue maternelle :

Autres langues :

Renseignements académiques

Statut	☐ Resident	☐ Non résident
Section	☐ Française	☐ Anglaise
Niveau actuel		
Niveau prévu à l'entrée au Préfleuri		
Date d'entrée		

PROCEDURE D'INSCRIPTION

L'école Préfleuri vous invite à prendre connaissance de la marche à suivre ci-dessous afin de constituer le dossier d'inscription de votre enfant.



Pour la petite section maternelle et moyenne section maternelle fournir uniquement les pièces 1 4 5

Toute inscription deviendra définitive dès réception de la fiche d'inscription, de la fiche médicale et des conditions générales dûment complétées accompagnées des documents demandés, du règlement des frais d'inscription et d'un acompte d'une valeur de Chf 500.- (Non remboursable en cas d'annulation).

Le 1er trimestre est dû au 1er Septembre, le 2ème au 1er Janvier et le 3ème au 1er Avril au plus tard.

Références bancaires :	
Merci de mentionner le nom et le prénom de l'enfant	BANQUE : CREDIT SUISSE SA - LAUSANNE
	BIC/SWIFT : CRESCHZZ10A
	CLEARING : 4835
	A L'ATT. DE : Ecole Alpine Préfleuri – 1885 Chesières
	IBAN : CH78 0483 5162 3420 7100 0
N° DE COMPTE : 1623420-71	

Par leurs signatures, les parents ou les titulaires de l'autorité parentale de l'enfant s'engagent à accepter et respecter les conditions générales ainsi que les règlements et modalités financières de l'école Préfleuri.

Lieu et date : Signature :

.....
/...../.....

Photo de l'enfant
Passport photo

ANNEE SCOLAIRE / ACADEMIC YEAR

Dossier d'inscription / Application form

Parents	Nom et prénom / Surname and name	Profession
Père / Father		
Mère / Mother		
L'enfant vit avec / Child lives with : ☐ Parents ☐ Mère / Mother ☐ Père / Father		
Adresse / Address	Tél.: domicile / Home phone number	Fax :
	Tél.: professionnel père / Work tel. no. father	Tél.: mobile / mobile telephone
	Email père / Father :	
	Tél.: professionnel mère / Mother's work tel N°	Tél.: mobile / mobile telephone
e-mail:	Email Mère / Mother :	

Enfant / Child

Nom / Surname :	Prénom / Christian name :	Date de naissance J . M . Année Date of Birth D . M . Year	Sexe ☐ M ☐ F	Confession / Religion
Date d'entrée au Préfleuri / Date of arrival at Préfleuri :				

Renseignements académiques / Academic information

Dernière école Previous school			
Classe Level			
Classe au Préfleuri Class at Préfleuri			
Remarque Remarks			
	☐ Externe / Day pupil	☐ Section Française	☐ English curriculum

Seulement pour le JE 1 / Only for JE1

Forfait hebdomadaire 5 matins et 4 après midi / Fixed week 5 mornings and 4 afternoons

☐ Oui / Yes	Forfait à la carte Fixed price a la carte	Lundi Monday	Mardi Tuesday	Mercredi Wednesday	Jeudi Thursday	Vendredi Friday
☐ Non / No	Matin / Mornings					
	Après Midi / Afternoons					

How did you find out about Préfleuri ? Comment avez-vous eu connaissance du Préfleuri ? ☐ Par la presse - Nom du journal : Name of newspaper : ☐ Par une relation d'affaire / Business relation ☐ Par des amis / Friends-Family ☐ Internet	Le Préfleuri vous a été recommandé par : Préfleuri was recommended by :
---	--

CONDITIONS GENERALES

1

Conditions générales en externat :

- Prix nets, établis en francs suisses, par enfant.
- Toute période et trimestre réservés sont intégralement dus. Aucune déduction ne sera effectuée en cas d'arrivée tardive de l'enfant, d'absence en cours de trimestre ou de départ anticipé.
- Toute annulation doit être annoncée un trimestre à l'avance. En cas de non-respect de cette condition, le trimestre est dû intégralement.
- Des frais de dégâts éventuels causés par un enfant seront facturés.
- En cas de force majeure, nous nous réservons la possibilité de modifier nos programmes
- For juridique à Aigle (Suisse)..

2

Les frais incluent :

Frais annuels d'écologie, quatre repas par semaine, tous les sports et équipement sportif (sauf matériel de ski + forfait de ski + casier au télécabine),
le bus navette Villars / Préfleuri aller / retour (sous réserve de places disponibles).

3

Assurance :

Assurance maladie et accident, responsabilité civile sont obligatoires pour tout élève. Les élèves externes doivent être assurés par leurs parents.

4

Modalités de paiement :

Le 1er trimestre est dû au 1er Septembre, le 2ème au 1er Janvier et le 3ème au 1er Avril au plus tard.

Références bancaires : Crédit Suisse SA / Att. Préfleuri / compte N°1623420 - 71
IBAN : CH78 0483 5162 3420 7100 0 / BIC/SWIFT : CRESCHZZ10A / CLEARING : 4835

5

Photographie :

J'autorise le Préfleuri à publier les photos de mon et/ou mes enfants sur notre site internet et sur nos brochures.

☐ Oui ☐ Non

Nom :

Prénom :

Je soussigné

Déclare avoir pris connaissance des conditions générales des modalités de paiement et les approuve.

Lieu et date :

Signature :

INFORMATIONS MEDICALES

Enfant / Children

Nom / Surname :	Prénom / Christian name :	Date de naissance / Date of Birth	Sexe ☐ M ☐ F
Nom de l'assurance maladie et accident / Medical + accident insurance details		N° AVS :	

Anamnese personnelle / Medical history

Allergies / Allergies :
☐ Non / No ☐ Oui / Yes

Operations / Operations :
☐ Non / No ☐ Oui / Yes

Lesions anterieures / Former injuries :
☐ Non / No ☐ Oui / Yes

Traitement en cours / Treatment in progress
☐ Non / No ☐ Oui / Yes

Maladies / Illnesses :
Date du vaccin / Rappel - Last booster date

☐ Non / No ☐ Oui / Yes	Varicelle / Chicken pox	/...../.....
☐ Non / No ☐ Oui / Yes	Rougeole / Measles	/...../.....
☐ Non / No ☐ Oui / Yes	Rubéole / German measles	/...../.....
☐ Non / No ☐ Oui / Yes	Oreillon / Mumps	/...../.....
☐ Non / No ☐ Oui / Yes	Scarlatine / Scarlet fever	/...../.....
☐ Non / No ☐ Oui / Yes	Hépatite/ Hepatitis	/...../.....
☐ Non / No ☐ Oui / Yes	Tétanos / Tetanu	/...../.....
☐ Non / No ☐ Oui / Yes	Autre / Other	/...../.....

Remarque / Notice :
☐ Non / No ☐ Oui / Yes

Informations alimentaires / Dietary requirements

Regime alimentaire / Special diet :

- ☐ Religion - Précisez / Religion
- ☐ Allergies / Intolérance (fournir un certificat médical)
Allergies (Provide a medical certificat)
- ☐ Autre / Other

CONDITIONS FINANCIÈRES EXTERNAT 2023 - 2024

Tarifs résidents (tarifs non-résidents sur demande)

Ecolage JE1 Jardin d'enfants - Petite-moyenne sections bilingue

Frais d'inscription	Frais annuels d'écolage répartis*	Trimestre automne	Trimestre hiver	Trimestre printemps
-	Chf. 12'500.-	Chf. 4'500.-	Chf. 4'000.-	Chf. 4'000.-

Inscription minimum dès 4 matins

Nombre de matinées	Trimestre automne	Trimestre hiver	Trimestre printemps
5	Chf. 3'125.-	Chf. 2'500.-	Chf. 2'250.-
4	Chf. 2'500.-	Chf. 2'000.-	Chf. 1'800.-

Ecolage JE2 Jardin d'enfants - Grande-section sections bilingue

Frais d'inscription	Frais annuels d'écolage répartis*	Trimestre automne	Trimestre hiver	Trimestre printemps
Chf. 500.-	Chf. 15'500.-	Chf. 5'500.-	Chf. 5'000.-	Chf. 5'000.-

Ecolage primaire - Section Française ou Anglaise

Frais d'inscription	Frais annuels d'écolage répartis*	Trimestre automne	Trimestre hiver	Trimestre printemps
Chf. 500.-	Chf. 17'850.-	Chf. 6'250.-	Chf. 5'800.-	Chf. 5'800.-

L'écolage comprend :

4,5 jours d'école par semaine (8h30 à 16h, jusqu'à 12h le mercredi)

4 repas par semaine + goûters les matins

Bus navette Préfleuri (Villars – Chesières) *sous réserve de places disponibles*

*Pour toute arrivée en cours d'année, le tarif sera calculé au prorata des 10 mois.

Possibilité de règlements par mensualités, sur demande.

Réduction 2^e enfant 5% / 3^e enfant 10% / 4^e enfant 15%.

Non Compris

Forfait frais administratifs	Chf. 150.- / par an
Matériel pédagogique pour les classes du jardin d'enfants	Chf. 100.- / par trimestre
Matériel pédagogique pour l'écolage primaire	Chf. 150.- / par trimestre
Uniforme Préfleuri	Voir fiche commande annexée
Cours intensifs	Sur demande – Voir tarifs joints
Activités extra scolaires - Clubs	Communiqué chaque trimestre
Déjeuner	Chf. 12.-
Après-midi	Chf. 45.-
Garderie récréative (avant 8h:30 ou après 16h)	Chf. 12.- / heure
Garderie avec devoirs surveillés	Chf. 25.- / heure
Internat Préfleuri (soirées, week-ends)	Voir tarifs joints
Casier de ski	Chf. 110.-
Assurances : Maladie, accidents et responsabilité civile sont à la charge des parents.	



CALENDRIER SCOLAIRE 2023 - 2024

1er TRIMESTRE

**Du lundi 4 septembre
au vendredi 15 décembre**

Accueil à l'aéroport le dimanche 3 septembre
Départ pour l'aéroport le vendredi 15 décembre
Vacances externes dès 16h00

**Du mercredi 18 octobre
au lundi 30 octobre**

Vacances d'automne : Aéroport le mercredi 18 octobre
Vacances externes dès 12h00
Accueil à l'aéroport le dimanche 29 octobre

2ème TRIMESTRE

**Du lundi 8 janvier
au vendredi 22 mars**

Accueil à l'aéroport le dimanche 7 janvier
Départ pour l'aéroport le vendredi 22 mars
Vacances externes dès 16h00

**Du vendredi 9 février
au lundi 19 février**

Vacances de février - Semaine de camp de ski facultatif
Aéroport le vendredi 9 février
Vacances externes dès 16h00
Accueil à l'aéroport le dimanche 18 février

3ème TRIMESTRE

**Du lundi 15 avril
au jeudi 20 juin**

Accueil à l'aéroport le dimanche 14 avril
Départ pour l'aéroport le jeudi 20 juin
Vacances externes dès 16h00

Camp d'été 2024

Du samedi 29 juin au samedi 10 août 2024

À titre indicatif et sous réserve de modifications.

Les élèves internes qui sont accompagnés par leur famille doivent arriver au Préfleuri au plus tard à 17h00 le jour précédant le début des classes.

L'accueil à l'aéroport se fait entre 11h00 et 15h00
Les départs ont lieu entre 10h00 et 14h00

Aux dates suivantes :

Les 3 septembre
 18 octobre - 29 octobre
 15 décembre - 7 janvier
 9 février - 18 février
 22 mars - 14 avril
 20 juin

UNIFORMES

Le port quotidien de l'uniforme du Préfleuri (PF) est obligatoire pour tous les élèves et se compose comme suit :

En classe

- 1 Polo blanc PF à col
 - 1 sweat-shirt bleu ou gris PF à choix.
- Nous laissons le libre choix pour le port du pantalon ou d'une jupe pour les filles (Jogging non autorisé).

L'hiver

- 1 laine polaire PF
- 1 uniforme de ski PF (pantalon et veste)

Sport (dès JE 2)

- 1 Tee-shirt de sport PF
- 1 Short bleu marine PF
- 1 Jogging PF bleu marine (pantalon et sweat-shirt)
- 1 paire de chaussures de sports intérieures + 1 paire de chaussures de sports extérieures

Trousseau distribué par Préfleuri

Chaque nouvel élève recevra :

- 2 sweat-shirts PF
1 bleu et / ou 1 gris
- 2 polos blancs PF
(1 manches courtes - 1 manches longues)
- 1 Tee shirt PF pour le sport
- 1 Jogging PF (pantalon et sweat shirt)
- 1 short PF
- 1 veste softshell

Si vous désirez d'autres articles en sus de ce qui sera remis aux élèves, veuillez nous retourner le coupon ci-joint. Nous vous remercions de votre collaboration.

Je désirerais d'autres éléments de l'uniforme Préfleuri comme indiqué ci-après :

Nom : Prénom : Taille :

Sweat-shirt 70 frs dont (.....) bleus et/ou (.....) gris Softshell 105 frs (.....)

Polo court PF 50 frs (.....) Tee-shirt sport PF 40 frs (.....)

Jogging complet PF 80 frs (.....) Short PF 30 frs (.....) Polaire 70 frs (.....)

Sweat-shirt JE1 50 frs (.....) Polo court JE 50 frs (.....)

* Veuillez insérer entre les parenthèses le nombre de vêtements désirés.

Tous les vêtements et effets personnels doivent être marqués au nom et prénom de votre enfant.

Avec nos remerciements, nous vous souhaitons une bonne rentrée.

MATERIEL SCOLAIRE

Chers parents,

Afin de préparer la rentrée de votre enfant, les enseignants vous demandent de bien vouloir fournir le matériel suivant :

I - JE1

- 2 photos de votre enfant seul (9x13 ou 10x15)
- 1 paire de pantoufles fermées ou crocs
- 1 doudou pour la relaxation si besoin qui peut rester à l'école
- 1 petit sac à dos pour l'agenda + rechange
- 1 taie d'oreiller
- 1 set de rechange incluant sous vêtements + chaussettes + pantalon + tee-shirt

II - JE2 et classes primaires

Une trousse complète comprenant :

- 1 stylo à bille de 4 couleurs
- 2 gommes
- 1 boîte de feutres
- 1 paire de ciseaux
- 1 tablier ou une vieille chemise pour la peinture et les bricolages
- 2 crayons à papier
- 2 bâtons de colle
- 1 boîte de crayons de couleur
- 1 règle
- 1 taille crayon

Dès le CE2 et KST 2

- 1 rapporteur
- 2 effaceurs d'encre (section française uniquement)
- 1 compas
- 1 équerre

Pour le Je2 : un sac d'école assez grand pour mettre une fourre A4.

Tous les élèves de l'école doivent avoir une paire de pantoufles fermées.

INFORMATION NAVETTE

Chers parents,

Pour des raisons d'exactitude en classe, nous vous rappelons ci-dessous les horaires de nos navettes dès le mercredi de la rentrée :

Nous quitterons les arrêts comme suit :

08H05-10 GARE DE VILLARS 08H15-20 GRAND PONT

Pour les classes du JE1 et JE2

8H35-40 GARE DE VILLARS 8h45-50 GRAND PONT

Merci de bien vouloir compléter et nous retourner le coupon réponse ci-dessous :

Nom :

Prénom :

Navette matin : ☐ Oui ☐ Non

Arrêt désirées :

Navette après-midi : ☐ Oui ☐ Non

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Grand pont 16:10-15			12:10-15		
Gare de Villars 16:15-20			12:15-20		

INFORMATIONS RELATIVES CONCERNANT LES REGIMES ALIMENTAIRES

Chers Parents,

Les enfants ont besoin d'une bonne alimentation pour grandir, se développer, être protégés contre les maladies et avoir l'énergie nécessaire pour étudier.

Notre chef, Olivier, prépare chaque jour des repas équilibrés que nous partageons enfants et adultes.

Un goûter est également distribué à vos enfants au moment de la pause à 10h.

En plus du repas standard, des options peuvent être proposées, repas végétarien, sans porc, sans gluten ou autre, mais cela doit être demandé lors de l'inscription et certains régimes peuvent faire l'objet de frais supplémentaires.

Pour toute demande de repas spécial, liée à des allergies particulières, un certificat médical sera demandé et une rencontre avec les parents sera fixée afin de discuter des besoins particuliers.

Sylvie Ducas
Directrice

CHEMIN & PARKING PREFLEURI

Nous informons tous les parents que la circulation sur le chemin du Préfleuri est réglementée **à 40 km/h et 20 km/h** devant les maisons d'habitation.

D'autre part, pour des raisons de sécurité pour vos enfants, les automobilistes ne sont pas autorisés dans l'enceinte de l'école et particulièrement sur la terrasse.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter les limites de vitesse et garer votre véhicule sur le parking prévu à cet effet devant l'école.

Sylvie Ducas
Directrice